

# FNB Horizons Répartition adaptative de l'actif ReSolve (HRAA)

## Survol du FNB

### Nom :

FNB Horizons Répartition adaptative de l'actif ReSolve

### Date de lancement :

30 juillet 2020

### Symbole :

HRAA

### Frais de gestion<sup>1</sup> :

0,85 %

### Commission de rendement<sup>2</sup> :

15 % au-dessus du seuil;  
rendement annualisé de 3 %

### Gestionnaire de placement :

Horizons ETFs Management  
(Canada) Inc.

### Sous-conseiller :

ReSolve Asset Management Inc.

### Monnaie :

Couverture dynamique

### Admissibilité :

Tous les comptes de placement  
enregistrés et non enregistrés

<sup>1</sup>Taxes de vente applicables en sus.

<sup>2</sup>Veuillez consulter le prospectus pour plus d'information.

## Pousser plus loin la répartition de l'actif

Le FNB Horizons Répartition adaptative de l'actif ReSolve (« HRAA » ou le « FNB ») est un fonds alternatif dont l'objectif de placement consiste à rechercher une appréciation du capital à long terme en investissant directement ou indirectement dans les principales catégories d'actifs mondiales comme les indices boursiers, les indices de revenu fixe, les taux d'intérêt, les marchandises et les monnaies. Le FNB acquiert une exposition à ces catégories d'actifs en investissant dans des instruments dérivés, qui peuvent comprendre des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré et des titres de participation.

HRAA propose un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale qui cherche à générer des rendements positifs, à cibler un niveau de volatilité annualisé inférieur ou égal à 12 % et une corrélation réduite avec l'ensemble des marchés d'actions et de titres à revenu fixe dans toutes les conditions de marché grâce à une répartition adaptative de l'actif.

Le sous-conseiller du FNB, ReSolve Asset Management Inc. (le « sous-conseiller »), a recours à des méthodes quantitatives classiques et à des outils d'apprentissage machine perfectionnés pour constituer un portefeuille d'instruments qui met l'accent sur diverses caractéristiques comme les circonstances favorables au rendement total, les tendances, les variations saisonnières, le portage et la tendance à revenir à la moyenne, et bien d'autres. Il cherche à maximiser simultanément la diversification en fonction d'estimations régulièrement mises à jour de la volatilité et des corrélations.

HRAA prendra des positions acheteur ou vendeur (en utilisant un levier financier de trois fois) dans des classes d'actifs telles que les indices boursier et les classes d'actif à revenu fixe, les marchandises, les devises, les indices de volatilité et d'autres classes d'actifs alternatives.

## Gestion du risque

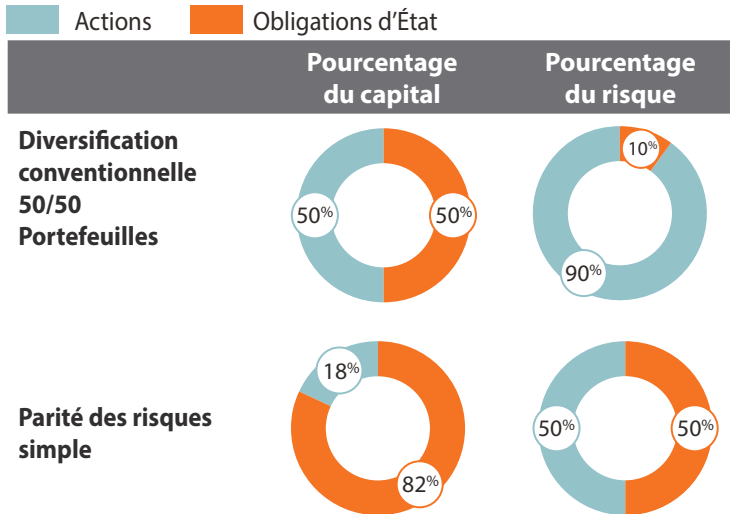
La plupart des investisseurs connaissent les avantages de la diversification sans pour autant bien comprendre de quelle façon elle a été constituée dans un portefeuille. Même si un portefeuille est très diversifié et comporte plusieurs catégories d'actifs, son profil de risque peut en fait être très concentré. HRAA utilise une stratégie de répartition communément appelée « parité des risques ». Cette stratégie vise à garantir que chaque catégorie d'actifs du portefeuille apporte un niveau de risque égal, ce qui crée une diversification optimale du portefeuille.

L'illustration ci-dessous montre que même si un portefeuille classique composé à 50 % d'actions et à 50 % d'obligations peut sembler équilibré, une très grande partie du risque (potentiellement jusqu'à 90 % du risque) est attribuée au portefeuille d'actions.



# FNB Horizons Répartition adaptative de l'actif ReSolve (HRAA)

## Diversification du risque :



À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

Les « actions » correspondent à un placement dans le Vanguard Total Stock Market ETF (VTI:NYSE).

Les « obligations d'État » correspondent à un placement dans l'iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF (IEF:NYSE).

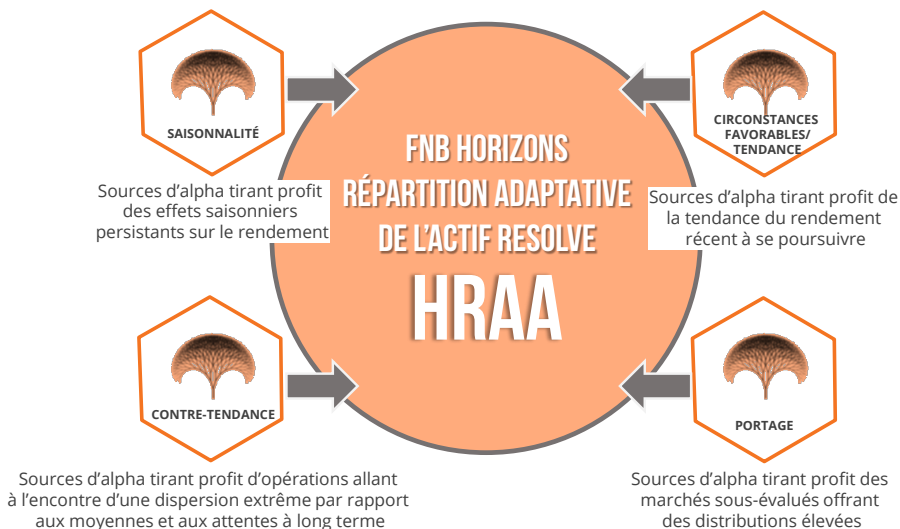
## Au-delà de la parité des risques

ReSolve Asset Management Inc. gère la parité des risques de HRAA en modifiant dynamiquement la répartition de l'actif du FNB pour l'adapter aux changements de la conjoncture du marché.

Le sous-conseiller utilise des systèmes de négociation perfectionnés (apprentissage machine) pour déterminer la répartition de l'actif sur la base d'informations quantitatives à facteurs multiples à propos du marché et recherche particulièrement les occasions de réduire la volatilité du portefeuille en ayant recours à la diversification. Les systèmes de négociation analysent ces facteurs pendant une certaine période, qui peut aller de quelques jours à plusieurs années.

Le sous-conseiller analyse un certain nombre de facteurs supplémentaires pour déterminer la manière dont les catégories d'actifs sont réparties au sein du portefeuille, y compris les suivants : la rentabilité à moyen terme d'une catégorie d'actifs ou d'un marché; la liquidité d'un marché particulier; la diversification souhaitée entre les marchés et les catégories d'actifs; les frais d'exploitation; la réglementation du change et la profondeur du marché.

À TITRE INDICATIF SEULEMENT



# FNB Horizons Répartition adaptative de l'actif ReSolve (HRAA)

## Principales caractéristiques :

- **Diversification à l'échelle mondiale** : Fournit une exposition à un portefeuille mondial d'actions, de titres à revenu fixe et de marchandises.
- **Processus systématique** : HRAA utilise une stratégie systématique qui combine une gestion prudente du risque et l'apprentissage machine pour formuler des points de vue prospectifs sur les principaux facteurs de risque, dans le but de définir de façon dynamique une répartition de l'actif qui sera éventuellement favorable dans la plupart des conjonctures. Ces facteurs comprennent la saisonnalité, le dynamisme, les données fondamentales, les tendances contraires et le portage.
- **Gestion du risque** : HRAA utilise un processus quantitatif pour mesurer dynamiquement la sensibilité des principales catégories d'actif au moyen d'un ensemble de facteurs de risque communs en fonction de l'évolution de la conjoncture du marché. En abordant la répartition de l'actif sous l'angle des risques systématiques, elle vise à maintenir le niveau de volatilité cible du portefeuille en dessous d'un certain seuil et à réduire la corrélation globale avec l'ensemble des marchés des actions et des titres à revenu fixe.
- **Sous-conseiller expérimenté** : Plus de 20 ans d'expérience dans les techniques de gestion de portefeuilles institutionnels axées sur la répartition globale de l'actif.
- **Avantageux sur le plan fiscal** : Le revenu d'intérêts net provenant du règlement de tout produit dérivé dans le FNB est pris en compte dans la valeur liquidative de HRAA, mais ne devrait pas être versé à l'actionnaire.

## Catégorie de société.

HRAA est une catégorie d'actions dans une structure de catégorie de société qui permet au FNB d'offrir un rendement de façon avantageuse sur le plan fiscal. Au sein d'une structure de société de fonds communs de placement canadienne, seuls les gains en capital et les dividendes canadiens peuvent être distribués aux investisseurs. D'un point de vue fiscal, les revenus et les dividendes étrangers produits au sein de toute catégorie de la société peuvent éventuellement être compensés par des pertes et des dépenses engagées dans d'autres catégories (d'un point de vue fiscal), ce qui rend généralement la structure de catégorie de société fiscalement plus efficace qu'une fiducie de fonds communs de placement traditionnelle.

Pour cette raison, il n'est pas prévu que les investisseurs dans HRAA reçoivent des distributions imposables du FNB, ce qui rend le FNB particulièrement avantageux, surtout si ses actions sont détenues dans un compte imposable où l'impôt sur le produit d'intérêts est susceptible d'être supérieur à 50 %, en fonction du taux d'imposition marginal de l'investisseur. Grâce à cette structure de FNB, les investisseurs peuvent éventuellement reporter un impôt à payer jusqu'au moment de la vente du FNB, auquel moment ils pourraient réaliser un gain en capital ou une perte en capital.

Pour en apprendre davantage, veuillez consulter le [www.FNBHorizons.com/ETF/HRAA](http://www.FNBHorizons.com/ETF/HRAA)



Tout placement dans le FNB Horizons Répartition adaptative de l'actif ReSolve (le « FNB ») géré par Horizons ETFs Management (Canada) Inc. peut donner lieu à des commissions, à des frais de gestion (y compris des commissions liées au rendement) et à des dépenses. Le FNB constitue un « OPC alternatif » au sens du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement et il est autorisé à recourir à des stratégies généralement interdites aux OPC et aux FNB conventionnels, comme l'emprunt de liquidités, la vente de titres à découvert et l'utilisation d'un effet de levier pouvant aller jusqu'à 300 %, entre autres. L'utilisation de ces stratégies peut accroître le risque associé au FNB. Le FNB n'est pas garanti, sa valeur fluctue fréquemment et son rendement passé pourrait ne pas se répéter. Le prospectus contient des renseignements détaillés importants au sujet du FNB. **Veillez lire le prospectus et la déclaration complète sur le risque avant d'effectuer un placement.**

L'information contenue dans le présent document ne reflète que les règles fiscales générales et ne constitue pas et ne doit pas être interprétée comme des conseils fiscaux. La situation des investisseurs pourrait différer de celles des exemples. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leur conseiller fiscal avant de prendre quelque décision que ce soit en matière d'investissement.